

TABLE DES MATIERES

Dédicace	iv
Remerciements	v
Liste des tableaux	vi
Sigles et abréviations	vii
Résumé	viii

INTRODUCTION GENERALE	1
1-Contexte et problématique	1
2-Justification de l'étude	3
3-Objectifs de l'étude	4
3-1- L'objectif général	4
3-2- Les objectifs spécifiques	4
4- Hypothèses de l'étude	4
<u>1^{re} PARTIE : BREVE PRESENTATION ET CHOIX DE LA ZONE D'ETUDE</u>	5
CHAPITRE I : BREVE PRESENTATION DE LA ZONE D'ETUDE	6
1-1-Situation géographique	6
1-2-Milieu humain	6
1-2-1-La population / Démographie	6
1-2-1-1-Les autochtones	7
1-2-1-2-Les allochtones	7
1-2-2- L'occupation du milieu rural	8
1-2-3- Ethnies	9
1-2-4- La migration inter-régionale	9

CHAPITRE II : CHOIX DE LA ZONE D'ETUDE.....	10
<u>2^{ème} PARTIE : MATERIELS ET METHODOLOGIE UTILISES.....</u>	11
CHAPITRE I : MOYENS HUMAINS ET MATERIELS.....	12
1-1- Moyens humains.....	12
1-2- Matériels techniques.....	12
CHAPITRE II : METHODOLOGIE UTILISEE.....	13
2-1- La recherche documentaire.....	13
2-2- L'élaboration des outils de collecte des données.....	13
2-3- La préparation de la mission	13
2-4- Définition de l'échantillon de l'étude	13
2-5- La collecte des données du terrain	14
2-6- La saisie, le traitement et l'analyse des informations collectées	14
2-7- Limite de l'étude	14
<u>3^{ème} PARTIE : RESULTATS OBTENUS ET ANALYSE.....</u>	16
CHAPITRE I : RESULTATS OBTENUS.....	17
1-1- Situation foncière des producteurs enquêtés.....	17
1-2- Degré de saturation de l'espace	18
1-3- Les causes des problèmes fonciers.....	18
1-4- La dynamique de l'élevage.....	19
1-5- Les type d'exploitants.....	20

1-6- Diversité ethnique des exploitants enquêtés	21
1-7- Gestion de la fertilité des sols.....	22
CHAPITRE II : ANALYSE ET DISCUSSION	24
2-1- le foncier rural.....	24
2-2- la gestion de la fertilité des sols dans le processus de production.....	27
2-3- Recommandations et suggestions.....	28
CONCLUSION GENERALE	30
BIBLIOGRAPHIE	31
ANNEXE.....	33

Dédicace

A la mémoire de mes défunts parents, ZINGUE Vèdomanoua et GNENIO Halui qui m'ont quitté de si tôt quand j'avais encore l'âge du CP2 et du CM2.

Que Dieu leurs accorde toute sa miséricorde !

Remerciements

Je remercie ici les personnes qui, de près ou de loin, m'ont apporté leur soutien lors de mon séjour terrain à Solenzo.

Je pense particulièrement:

- ❖ à Dr. ZONOU Bienvenu mon directeur de mémoire ;
- ❖ à DENE Hamado qui m'a gracieusement offert toute son hospitalité durant tout le temps passé dans la commune urbaine de Solenzo ;
- ❖ à NEBIE Gninè, directeur provinciale de l'agriculture, des ressources hydrauliques, de l'assainissement et de la sécurité alimentaire de Solenzo et son équipe ;
- ❖ aux agents de l'Environnement et du Développement Durable de Solenzo ;
- ❖ enfin, aux camarades de classe.

Merci pour vos soutiens multiformes !

Liste des tableaux

Tableau I : Paramètres du foncier	17
Tableau II : Les types d'éleveurs	19
Tableau III : les différentes ethnies et leur proportion	21
Tableau IV : Appréciation de la fertilité des sols	22

Sigles et abréviations

IDR : Institut du développement rural

LERNSE : Laboratoire d'études des ressources naturelles et des sciences de l'environnement

MAHRH : Ministère de l'agriculture, de l'hydraulique et des ressources halieutiques

PCD : Plan communal de développement

PIB : Produit intérieur brut

SOFITEX : Société des fibres textiles du Burkina Faso

UPB : Université polytechnique de Bobo-Dioulasso

Résumé

A l'heure actuelle, l'un des problèmes les plus épineux au Burkina Faso pour le développement de l'agriculture est la question foncière en milieu rural. Sa maîtrise va permettre au pays de répondre au mieux aux exigences de l'aménagement du territoire national mais aussi de résoudre les questions de sécurité alimentaire en boostant le développement des productions agricoles.

Cette maîtrise foncière est aussi essentielle pour le maintien de la paix et la cohésion sociale dans les zones rurales et périurbaines. A ce titre, nous nous sommes intéressés à déterminer les facteurs sources de conflit dans l'usage du foncier rural dans le processus des productions agricoles de la commune urbaine de Solenzo.

La méthodologie utilisée pour la collecte des informations a été d'administrer individuellement un questionnaire à 108 producteurs lors des marchés de cinq (5) villages de la commune y compris Solenzo. Ces villages ont été choisis en tenant compte de leur position stratégique dans la commune et leur fréquentation massive par les producteurs des autres villages environnants. Cela nous a permis de toucher les producteurs de 18 villages sur 29 que compte la commune.

Les informations issues des échanges ont été saisies et traitées sur le logiciel traitement Excel 2010.

L'analyse des résultats obtenus indique que les facteurs tels : la croissance de la taille des ménages des acteurs, les aspects socio-culturels, les aspects économiques, l'environnement politique, certaines dispositions de la loi N°34 et les principaux besoins identifiés tels les besoins d'appartenance ou identitaire, les besoins de conservation ou de sécurité, les besoins d'épanouissement et les besoins de survie des acteurs ruraux sont à l'origine de la compétition pour l'accès à la terre et les conflits foncier en milieu rural.

Nous pensons qu'une gestion négociée avec les propriétaires terriens locaux, une législation plus adaptée aux réalités du terrain, la définition de meilleures politiques de mises en valeur des terres rurales sans chercher à créer de nouvelles propriétés privées pourront être des solutions d'une cohabitation paisible durable en milieu rural.

Mots clés : Burkina Faso, gestion, foncier rural, développement agricole, cohabitation sociale

INTRODUCTION GENERALE

1-Contexte et problématique

Le secteur rural au Burkina Faso occupe près de 86% de la population active et sa participation à l'économie nationale est de 40% du PIB (MAHRH, 2008). Ce secteur, majoritairement dominé par les petites exploitations agricoles se confronte à d'énormes difficultés qui entravent son bon développement avec pour conséquences majeures la faim, la pauvreté et la malnutrition. Ces difficultés sont surtout liées aux aléas climatiques capricieux qui rendent difficile l'application et le suivi de certains paquets technologiques issus de la recherche - la raréfaction et la dégradation continue de la fertilité des terres cultivables - le manque ou l'insuffisance des moyens de mise en œuvre des cultures ou encore leurs mauvaises utilisations.

Le secteur rural occupe en effet une place prépondérante dans l'économie nationale et constitue la principale source de revenus pour la majorité de la population surtout rurale. Il constitue 44,7% des revenus des ménages soit 24,3% pour les productions végétales et 20,4% pour l'élevage (MAHRH, 2008). Il a vécu au cours des quatre dernières décennies, des conflits fonciers durement ressentis dans certaines localités du pays. En témoignent :

- le cas de l'affrontement du 26 avril 1982 entre les habitants de Niaogho et Beghedo, à propos de terres cultivables en région bissa, au centre-est du pays qui a fait une vingtaine de blessés graves et divers dégâts matériels. Le 3 juin 1983 dans la même région, trois personnes sont tuées par des armes à feu et deux autres égorgées et environ une trentaine de blessés (Faure, 1993, p. 105-119),
- Le conflit des 16 et 17 avril 2012 de Passakongo, village situé à 5 km de Dédougou dans la province du Mouhoun entre jeunes Bwa et Peulh (NOGO, le faso.net),
- le cas de sept (7) personnes tuées lors du dernier week-end de l'année 2012 au cours d'affrontements entre agriculteurs et éleveurs à Zabré dans le centre-est du pays,
- les quatorze (14) déportations judiciaires qui ont eu lieu à Solenzo de 2011 à 2015 à propos de la terre entre autochtones et allochtones dont une dizaine de verdicts ont été rendu en faveur des nouveaux venus (Zingué, 2013).

- les nombreux cas de dégâts causés par les troupeaux des éleveurs sur les cultures, les récoltes et les plantes.

Ces cas d'exemples, sans être exhaustifs, illustrent néanmoins que la terre, support productif et ressource d'espérance du milieu rural, représente aujourd'hui un enjeu politique et économique majeur entre différents acteurs qui se réclament le droit d'appartenance ou d'exploitation.

De par le passé, la gestion de la terre était traditionnelle. Le domaine foncier familial, la gestion des conflits internes portant sur les limites des champs, l'accueil et l'installation des étrangers, de l'octroi des droits d'exploitation temporaire aux personnes extérieures au lignage était l'apanage de chaque chef de lignage. Mais de nos jours, avec le développement moderne l'accès à la terre est régi par des textes et lois tels la Loi portant Réorganisation Agraire et Foncière (RAF) de 1984 relue en 1991, 1996 et tout dernièrement en juin 2012 , la loi 034-2009/AN du 16 juin 2009 portant Régime Foncier Rural, la loi n°002/2001/AN du 08 Février 2001 portant Loi d'Orientation relative à la gestion de l'Eau, Loi 006/2013/AN du 2 avril 2013 portant code de l'environnement, Loi 006/97/ADP portant code forestier, Loi 034/2002/AN du 14 novembre 2002 portant loi d'orientation relative au pastoralisme etc.

En dépit de ces textes, le milieu rural connaît toujours des conflits liés à l'usage des terres qui se manifestent souvent entre agriculteurs et éleveurs, entre agriculteurs, entre terroirs etc. Le plus récurrent de ces conflits est celui né entre agriculteurs et éleveurs à propos des cultures et plantes détruites. A titre d'exemple entre 2005 et 2011, les services techniques du Ministère des ressources animales enregistraient au moins 3 871 conflits dont 318 au titre du premier semestre 2011(Charles DALLA, 2012). Ces conflits ont entraîné 55 pertes en vie humaine et de nombreux blessés, des dégâts matériels avec la destruction de biens privés. Les cas les plus graves ont été enregistrés dans la province du Zoundwéogo à Gogo en 2007 et dans la province du Poni à Perkoura un village de la commune de Loropéni en 2008, avec 18 morts.

Cette situation de fait constitue, au Burkina Faso comme dans tous les autres pays de l'Afrique subsaharienne, un risque majeur à la paix sociale, à l'investissement rural et à l'accroissement des productions agricoles et par conséquent un risque pour le développement socio-économique des populations rurales.

C'est dans ce contexte que se situe notre intérêt et notre motivation pour la problématique du foncier rural et celles des productions agricoles. D'où le thème d'étude : « détermination des facteurs sources de conflits dans l'usage du foncier rural aux fins des productions agricoles dans les villages de la commune urbaine de Solenzo ». En d'autres termes, il s'agira de rechercher les facteurs déterminants et d'analyser leurs effets sur le développement agricole et la cohabitation sociale dans la commune urbaine de Solenzo.

2-Justification de l'étude

Elle s'inscrit, d'une part, dans le cadre des activités de recherche sur le foncier du laboratoire d'études des ressources naturelles et des sciences de l'environnement (LERNSE) qui apporte sa contribution à :

- une meilleure connaissance de la problématique du foncier rural en vu de diminuer ou prévenir les conflits fonciers ou encore les gérer dans le cas échéant;
- la détermination des mécanismes et pratiques culturelles favorables au meilleur développement agricole et à la lutte contre la pauvreté et la malnutrition en milieu rural;
- et d'autres parts, elle s'inscrit dans le cadre de la formation des Ingénieurs en Vulgarisation Agricole de l'Institut du Développement Rural (IDR) de l'Université Polytechnique de Bobo-Dioulasso (UPB).

Cette étude fournira à terme des informations nécessaires et suffisantes dont leurs analyses permettront de dégager les incidences de la gestion du foncier rural sur les productions agro-sylvo-pastorales et la cohabitation dans la commune urbaine de Solenzo. Nous entendons par gestion du foncier rural les mécanismes d'accès, de contrôle et d'exploitation des terres rurales.

Le présent mémoire se structure autour des points suivants : une introduction générale suivie d'une brève description et choix de la zone d'étude, le matériel et la méthodologie utilisée, les résultats obtenus et leurs analyses, des recommandations et enfin une conclusion générale.

3-Objectifs de l'étude

3-1- L'objectif général

L'objectif général de l'étude est de déterminer en quoi la gestion du foncier rural concourt-il au meilleur développement agro-sylvo-pastorale et à une cohabitation paisible durable dans la commune urbaine de Solenzo.

3-2- Les objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques de l'étude sont:

- la caractérisation des modes d'accès et d'exploitation des terres rurales;
- la détermination des facteurs sources de conflits fonciers;
- caractérisation des modes de gestion de la capacité de production primaire des terres cultivées.

4- Hypothèses de l'étude

Les hypothèses formulées sont les suivantes :

- l'accès à la terre et sa gestion dans l'objectif des productions agricoles dans les villages de la commune passent par une autorisation préalable des autorités coutumières ;
- le nombre croissant d'acteurs dans le secteur rural est un facteur source de conflits fonciers dans la commune;
- la baisse de la capacité de production primaire des terres incite les producteurs à la recherche de nouvelles terres ou à l'agrandissement de leur exploitation dans le but de satisfaire leurs besoins.

1^{ère} PARTIE : BREVE

PRESENTATION ET CHOIX DE LA

ZONE D'ETUDE

CHAPITRE I : BREVE PRESENTATION DE LA ZONE D'ETUDE

1-1-Situation géographique

C'est à Solenzo dans les Banwa que s'est déroulé notre étude. Elle est l'une des six (6) communes de la province des Banwa et le chef-lieu de la dite province. Elle est située à l'ouest du Burkina Faso à environ 317 Km de Ouagadougou, 147 Km de Bobo-Dioulasso, 84 Km de Dé dougou, 84 Km de Nouna et à environ 70 Km de Tansila

Elle couvre une superficie d'environ 2 000 km² soit 37% de la superficie de la province qui s'étend sur 5 400 km² et environ 6 % de la superficie de la région de la Boucle du Mouhoun qui est estimée à 34 146 km². La commune de Solenzo comporte vingt et neuf (29) villages.

1-2-Milieu humain

1-2-1-La population / Démographie

La commune urbaine de Solenzo est habitée par les « Bwa », autochtones de la ville de Solenzo. Ils sont suivis par des « peulh », des « marka », des « mossè » et des « sanan ». Les villages les plus anciens de la commune semblent être Kiè, Bayé, Koakoa, Toukoro, Daboura, Denkiéna, Pouy et Dira. Les raisons évoquées quant à leur installation sont multiples et complexes : recherche de refuge pour échapper aux guerres (Ban, Bialé, Toukoro), recherche de points d'eau, de terres cultivables et de gibiers (Béna, Moussakongo, Koakoa), conquêtes et razzias, querelles de familles, etc. Il faut noter également que les fondateurs des villages, sont dans leur majorité « Bwa », « Bobofing », « Dafing », originaires des régions de Ouarkoye, Bobo-Dioulasso, Djibasso et Safané etc. D'une manière générale, deux (2) grands groupes constituent l'essentiel du peuplement de la commune de Solenzo (la ville et les villages). Il s'agit des autochtones et des allochtones.

1-2-1-1-Les autochtones

Ils sont constitués par trois (3) groupes à savoir :

- Les « Bobofing », majoritaires parmi les autochtones, occupent l’Ouest et le Sud-ouest de la commune (Bama, Bialé, Denkoro, Koma, Lèkoro, Mawé, Moussakongo, Toukoro) ;
- Les « Bwa » occupent le Centre, l’Est et le Nord-est (Solenzo, Koakoa, Dissankuy, Daboura, Denkiéna, Kiè, Bayé, Pouy etc.) ;
- Les « Dafing » quant à eux, occupent l’extrême Nord (Masso, Déssè, Dira), le Nord-est (Montionkuy) et le Centre- sud (Béna).

1-2-1-2-Les allochtones

Les allochtones représentent les 3/4 de la population de la commune avec une forte concentration à l’Est et au Sud-est.

- les « Mossè » occupent la première place avec une présence remarquée dans la quasi-totalité des villages de la commune. Les fortes concentrations des allochtones ont donné naissance à des villages tout au long du fleuve Mouhoun (Hèrèdougou, Darsalam, Sanakuy, Bonza) et au Sud (Signonghin). D’origines diverses, ils viennent des provinces du Passoré, du Bam, du Yatenga, du Sanmatenga…
- Les « Sanan » représentent le deuxième groupe migrant important. Ils sont pour la plupart originaires essentiellement du Sourou et du Nayala. Ils sont pour la plupart installés dans la ville de Solenzo et dans le village de Sanakuy ;
- Les autres ethnies migrantes sont constituées de « Peuhl » venant de la province de la Kossi, de « Gourounsi » du Sanguié et quelques « Dogon » qui viennent dans leur majorité, de la république du Mali.

Les raisons évoquées pour l’installation des allochtones sont surtout la recherche de terres fertiles et cultivables.

En termes de répartition des différents groupes sur le terroir de la commune, les autochtones (« Bobofing » et « Bwa »), représentent environ 20% de la population. Les populations allochtones sont les plus nombreuses et représentent environ 80 % de la

population totale. Les « mossè» majoritaires, représentent 75% de la population des villages (PCD, 2008). Ils sont présents dans tous les villages de la commune avec une forte majorité dans certains villages comme Bonza, Darsalam, Kiè, Béna, Ban, Bayé, Hèrèdougou, Masso, Toukoro, Daboura, Denkoro, Dissankuy, Signonghin, Mawé, etc.

1-2-2-L'occupation du milieu rural

L'espace rural de la commune est composé des terroirs des vingt et neuf (29) villages subdivisés en zones d'habitation, en zones de production et en zones de conservation.

Le terrain nous révèle que même si cette assertion est relatée par les textes, on assiste à une occupation anarchique des différentes zones au vu de la prolifération des multiples hameaux de culture. Ainsi, on retrouve et des champs dans les zones d'habitation et des habitations dans les zones de cultures.

Cependant, il existe dans la plupart des villages de la commune, des zones de conservation constituées pour l'essentiel par les lieux sacrés (forêts sacrées) et les autres zones aménagées (reboisements). Dans la commune, on note plusieurs zones destinées à ces reboisements dont la plus importante est la forêt communale située dans le village de Denkiéna.

Les zones de cultures occupent la grande partie de la superficie de la commune. La jachère dont la durée varie entre deux à cinq (ans), est rare dans la commune. On y rencontre cependant quelques rares forêts galeries le long des cours d'eau à l'est de la commune et des zones couvertes de savanes arborées, arbustives et herbeuses en dégradation continue sous l'effet anthropique.

Par ailleurs, la démographie galopante de la commune a eu pour conséquence la pression foncière du fait de l'augmentation des superficies exploitées. Il faut noter aussi que la commune ne dispose pas encore d'espace protégé ou réservé à l'élevage conduisant ainsi à des conflits fréquents entre agriculteurs et éleveurs.

Une zone d'aménagement est en perspective dans la zone de Lèkoro et pourra venir un temps soit peu, à bout de cette situation.

En somme, toutes les difficultés liées à la terre ne sont pas de nature à favoriser la population de la commune autour d'un idéal commun de développement. Travailler à une meilleure gestion de l'espace devrait donc guider l'action des acteurs de développement de la commune.

1-2-3- Ethnies

Suivant les informations relatives à l'évolution socio-historique, la population de la commune est d'origine et d'ethnies diverses. Les principales ethnies rencontrées sont par ordre d'importance numérique : les « Mossè », les « Bobofing», les « Bwa », les « Dafing», les « Sanan », les « Gourounsi », les « peuhl» et quelques groupes minoritaires comme « les Dogon» et les « Rimaïbé ».

1-2-4- La migration inter-régionale

Elle a été la plus forte avec l'arrivée des « mossè », premiers migrants venus de la province du Yatenga et du Soum. A la suite de ces derniers, d'autres vagues migratoires de « mossè » viendront des provinces du Passoré, du Bam, et du Yatenga vers les années 1957.

CHAPITRE II : CHOIX DE LA ZONE D'ETUDE

A l'issue de la brève présentation de la commune urbaine de Solenzo, certaines caractéristiques saillantes sur sa population et sur l'occupation de son espace rural ont constitué les éléments clés qui ont guidé notre choix sur cette commune comme zone d'étude.

En effet les nouveaux venus ou allochtones représentent environ 80% de la population totale de la commune avec une forte concentration à l'Est et au Sud-est de la commune. Et parmi eux ceux venus des provinces du Passoré, du Bam, du Yatenga, du Sanmatenga...(les mossés) représentent 75% des populations des villages. Leurs fortes concentrations a conduit à la création d'un certain nombre de villages tout au long du fleuve Mouhoun tels Hèrèdougou, Darsalam, Sanakuy, Bonza et Signonghin.

En termes de répartition des différents groupes sur le terroir de la commune, les nouveaux venus sont présents dans tous les villages de la commune avec une forte majorité dans certains villages comme, Kiè, Béna, Ban, Bayé, Masso, Toukoro, Daboura, Denkoro, Dissankuy, Mawé en plus de ceux créés par ces derniers. Et les raisons évoquées pour leur installation sont surtout : « la recherche de terres fertiles et cultivables ».

L'occupation anarchique des zones d'habitation, de production et de conservation a donné naissance à de multiples hameaux de culture. Cette situation est aggravée par la démographie galopante dans le milieu rural qui a pour conséquence majeure la pression foncière pour survenir aux différents besoins quotidiens des familles.

Il est clair que la situation telle que décrite de la commune mérite une attention particulière de la part des acteurs de développement du secteur rural.

2^{ème} PARTIE : MATERIELS ET

METHODOLOGIE UTILISES

CHAPITRE I : MOYENS HUMAIN ET MATERIEL

Pour nous permettre de collecter les informations sur le terrain, le moyen humain et matériel suivant ont été nécessaires.

1-1- Moyens humains

Trois personnes ont aidé à réaliser les travaux de collecte des données sur le terrain. Elles avaient pour principal rôle de faciliter l'introduction du stagiaire au sein des producteurs de la commune et d'aider à administrer le questionnaire.

1-2- Matériels techniques

Le matériel suivant a été utilisé :

- le questionnaire ;
- le matériel de bureau (bloc notes, stylos) ;
- un ordinateur portable ;

CHAPITRE II : METHODOLOGIE UTILISEE

Pour arriver à bout de l'étude, la méthodologie suivante a été élaborée et appliquée.

2-1- La recherche documentaire

Il s'est agit de rechercher et d'exploiter un certain nombre de documents (travaux de recherches, les rapports d'expertises initiées par des institutions et organisations internationales, les rapports d'études et mémoires...) dont la lecture nous a fourni plus d'informations ayant trait au thème d'étude et particulièrement au développement du secteur rural et les rapports des acteurs avec le foncier rural.

Cette revue de littérature a servit de guide à la construction de la problématique de l'étude, à l'élaboration du guide d'entretien de terrain et à l'analyse comparative des données récoltées.

2-2- L'élaboration des outils de collecte des données

Cette étape a consisté en l'élaboration et à la mise en œuvre de concert avec l'encadrement le questionnaire destiné à animer individuellement les producteurs afin de récolter les informations utiles et comparables sur les questions d'accès et à la gestion des terres rurales de la commune urbaine de Solenzo.

2-3- La préparation de la mission

Avant de s'y rendre à Solenzo, le lieu de stage, des prises de contact (notamment des appels téléphoniques) ont été faites auprès des structures techniques du Développement Rural. Et cela dans l'optique de les informer de l'arrivée du stagiaire et de faciliter ainsi son séjour et le déroulement de ses activités sur le terrain.

2-4- Définition de l'échantillon de l'étude

Un nombre limité des producteurs de dix (10) villages devront être enquêtés à la fin de l'étude afin d'avoir un échantillon représentatif sur les 29 villages que compte la commune. Mais pour des questions de moyens financiers nous avons opté pour cinq (5) villages. L'enquête a eu lieu les jours des marchés des dits villages. Ce qui nous donnera la chance de toucher les producteurs des villages environnants. L'enquête va donc commencer avec un

village dont on est à son jour de marché et ainsi de suite, sans sauter de jour, jusqu'à atteindre le nombre des cinq villages.

2-5- La collecte des données du terrain

Elle a lieu après un planning des sorties terrains avec les services techniques (de l'Agriculture, de l'Elevage et de l'Environnement). Elle a consisté à administrer, individuellement et de façon isolée, aux producteurs le questionnaire élaboré. Il a été noté dans un cahier certaines informations utiles dont le questionnaire ne permet pas d'obtenir et qui viennent des producteurs ou des services techniques.

2-6- La saisie, le traitement et l'analyse des informations collectées

Les informations à collecter sont des variables qui caractérisent:

- individuellement les producteurs en matière d'accès et d'exploitation agricole du foncier rural ;
- les productions agricoles ;
- la gestion de la fertilité des sols ;
- les lieux de provenance des producteurs (leur origine).

A l'issue des différents travaux du terrain, les informations collectées ont été saisies, et traitées sur le logiciel Microsoft Excel 2007 avant d'être analysées.

2-7- Limite de l'étude

Au delà de la faible disponibilité des producteurs (travaux champêtres) se situe la sensibilité des questions foncières. La prudence était donc de mise car les aborder c'est souvent courir le risque de créer des tensions ou de réveiller des conflits latents. Cela a conduit certains producteurs à se retenir dans leurs réponses d'où une perte d'informations nécessaires qui auraient pu servir à approfondir les analyses.

Les résultats des analyses de cette étude, dans une certaine mesure, ne peuvent pas être généralisés sur l'ensemble du territoire burkinabè compte tenu des circonstances particulières de la commune urbaine de Solenzo et de la diversité des réalités foncières d'une zone à l'autre

3^{ème} PARTIE : RESULTATS OBTENUS,

ANALYSE ET DISCUSSION

CHAPITRE I : RESULTATS OBTENUS

Les résultats suivants ont été obtenus suite au traitement des données récoltées. En effet il y'a de souligner que les informations collectées ont révélé dix huit (18) villages sur les 29 que compte la commune urbaine de Solenzo dont les producteurs ont été touchés par l'enquête à des proportions différentes. Ce chiffre dépasse largement l'échantillon qui a été retenu (5 villages) et s'explique par le fait que le questionnaire a été administré les jours des marchés où nous avons eu au moins la chance d'avoir sur place les producteurs de la localité mais aussi de ceux venus des villages voisins.

1-1- Situation foncière des producteurs enquêtés

Le tableau suivant résume ici quelques informations importantes sur les producteurs en lien avec le temps de l'occupation des terres, leur mode d'acquisition et leurs connaissances en général sur la question foncière.

Tableau I: Paramètres du foncier

Temps d'installation des exploitants (ans)		Age des producteurs (ans)		Mode d'acquisition des terres agricoles				Possibilité d'extension de l'exploitation		Connaissance des problèmes fonciers	
Durée	moyen	Age	Moyen	Héritage	Don	Prêt	Autre	Oui	Non	Oui	Non
5 à 48	34	22 à 82	50	53	38	13	4	46	62	85	23

Source : données de l'enquête

Ce tableau indique les données chiffrées des informations sur les producteurs au sujet de l'accès à la terre et à son exploitation.

Quant aux modes d'acquisition des terres, il ressort que les 53 personnes qui ont acquis par héritage sont tous autochtones. Ceux qui ont acquis par don et par prêt sont tous allochtones.

1-2- Degré de saturation de l'espace

Les données indiquent que 57% des producteurs enquêtés (soit 11,3% d'autochtones et 88,7% d'allochtones) affirment ne plus avoir la possibilité d'augmenter la superficie de leur exploitation contre 43% (soit 34,8 % d'autochtones et 65,2 % d'allochtones) qui ont toujours cette marge de manœuvre c'est-à-dire augmenter la taille de leur exploitation.

Il est important de signaler que dans les 43% des exploitants qui affirment avoir la possibilité d'étendre ou d'accroître la superficie de leur exploitation sont en majorité contraints à une demande de 1/2 à 2 hectares auprès de ceux qui en ont en jachère en contrepartie d'une redevance. Et cela pour une période qui n'excède pas une ou deux saisons.

Ce qui montre en réalité, vue les données du terrain, que l'on tend à une saturation ou à une raréfaction des terres de culture.

Cette situation indique bien l'épuisement des ressources foncières de la localité.

1-3- Causes des problèmes fonciers

A l'issue du traitement des données, les résultats révèlent que 79% des producteurs (soit 62,35% d'autochtones et 37,65% d'allochtones) soumis à l'enquête sont imprégnés des problèmes liés à l'usage des terres en milieu rural contre 21% (soit 68,31% d'autochtones et 31,69% d'allochtones) qui avouent être sans connaissance à cette question.

Selon les producteurs, les causes des problèmes fonciers sont principalement dues :

- à l'insuffisance ou à la diminution des terres cultivables liée à la croissance de la population du monde rural ;
- au refus des demandeurs à honorer les engagements pris auprès des « donateurs » (propriétaire terrien) avant l'usage des terres ;
- à la perte progressive de considération à l'endroit du propriétaire terrien par les nouveaux installés ;
- à la croissance en nombre de la famille du propriétaire terrien et aussi celle du demandeur. Ce qui fait naître un besoin supplémentaire des terres cultivables,
- à la réclamation des terres par les enfants ou les membres du lignage suite au décès de leur père propriétaire ou du chef de lignage donateur ;

- à des vieilles querelles entre les familles qui remontent avec le temps en surface,
- à la compétition entre acteurs pour une ressource donnée : les points d'eau, terres pour le pâturage ou pour l'agriculture ou encore l'obstruction par les agriculteurs des zones de passage des pasteurs etc.

Ces données confirment notre deuxième hypothèse relative au nombre croissant d'acteurs dans le milieu rural qui est source conflit.

1-4- La dynamique de l'élevage

Les questions concernant l'élevage ont été centrées sur les types d'éleveurs et les modes d'élevage rencontré dans les villages de la commune. Cette connaissance va permettre de comprendre l'ampleur de la dynamique des relations qui existent ou qui doivent exister entre les productions végétale et animale des villages de la commune mais aussi et surtout entre ces différents acteurs. Le tableau suivant fait le point des données collectées.

Tableau II: les types d'éleveurs

Petits éleveurs (Nbre)	Emboucheurs (Nbre)	Transhumants		Sédentaires (Nbre)
		Nombre	Lieu	
52	17	4	<ul style="list-style-type: none"> - Sud-ouest - Hauts-Bassins - Côte-d'Ivoire 	6

Source : données de l'enquête

En terme du petit élevage, certains producteurs s'adonnent à l'élevage de la volaille (poules, pintades, canards...), des petits ruminants tels les ovins et les caprins et des gros ruminants tels les bœufs de trait. Ce petit élevage est fait par les producteurs qui ont pour activité principale les productions végétales (les céréales, le coton, les oléo-protéagineux).

Quant à l'embouche elle est réalisée avec les ovins, caprins et les bovins. Cette activité appartient comme c'est le cas du petit élevage aux familles des producteurs végétales où le

nombre d'animaux à emboucher varie de un (1) à dix (10) pour le petit ruminant et de un (1) à trois (3) pour les bovins.

Par ailleurs la transhumance pratiquée en majorité par les éleveurs peulh est faite pendant les périodes difficiles de l'année où le fourrage se fait rare. Elle est orientée vers les zones où le fourrage est plus ou moins abondant et disponible à savoir les Hauts-Bassins, le Sud-ouest et la Côte-d'Ivoire.

Bien que cette activité d'élevage soit conduite dans la localité ces sous produits ne sont pas très bien valorisés dans l'agriculture car très insuffisant. Les dégâts sur les cultures sont assez rares mais lorsqu'ils surviennent, c'est à l'amiable que ces différends sont réglés.

1-5- Les types d'exploitants

Les types d'exploitants ont été également caractérisés au cours de cette étude. Les résultats indiquent que 72,22% des producteurs enquêtés sont constitués par des exploitants à titre familial comparativement aux autres types que sont les semenciers, les pasteurs et les entrepreneurs agricoles représentant respectivement 14,81%, 11,11% et 1,85%.

Du fait de l'exploitation familiale les moyens mécaniques de mise en œuvre des productions et du traitement des produits agricoles se résument principalement aux outils légers tels la charrue, le buteur, le sarcleur, le semoir etc. Ces outils sont tractés par les animaux de trait à savoir les bœufs de trait et les superficies cultivées varient de deux (2) hectares à onze (11) hectares pour les grandes familles. Quelques fois, ils font recours aux services des tracteurs et égreneuses de maïs, animées par l'énergie thermique.

Cette production, il faut le souligner, est très peu mécanisée hormis les productions semencières et celles des entrepreneurs agricoles qui exploitent des superficies plus importantes (superficies variant entre 11 à 140 hectares).

Ces informations indiquent aussi à quel point le secteur rural est largement dominé par les petits producteurs du type familial et le nombre important d'acteurs ruraux qu'il englobe d'où le morcellement du foncier rural.

1-6- Diversité ethnique des exploitants enquêtés

Il a été également question de recueillir des informations relatives aux différentes ethnies cohabitant dans les villages de la commune ainsi que leur provenance. Le tableau suivant indique les différentes ethnies recensées.

Tableau III : les différentes ethnies et leur proportion

Bwa (%)	Bobo-dioula (%)	Dafing (%)	Mossè (%)	Peul (%)	Sanan (%)
37	11	9	40	2	1

Source : données de l'enquête

Les données du tableau montrent que les groupes ethniques majoritaires sont respectivement les mossè (40%) et les Bwa (37%).

La forte représentativité des mossè dans la commune trouve sa justification dans les mouvements historiques de migration interne. En effet les populations se déplacent des zones arides à faibles productions agricoles vers les zones où les terres sont abondantes et plus fertiles, donc aptes aux productions agricoles.

Cette diversité ethnique peut traduire la dynamique et la complexité des relations mais aussi les réalités (culturelles) contrastées vis-à-vis des modes d'accès, d'utilisation et de gestion de la terre.

Cette donnée ethnique (et surtout la taille en nombre de l'ethnie) est souvent utilisée comme un moyen de défense, de sécurité et de confrontation dans la gestion du foncier rural. Cela s'est bien révélé sur le terrain à travers les réponses de certains producteurs (nouveaux venus) qui disent : « nous n'avons pas peur de perdre l'exploitation des terres que nous avons acquises car nous sommes plus nombreux que les Bwa dans leur village ».

Pour illustrer cela nous faisons appel à Raynaud (1997) qui disait que : « les distinctions auxquelles la notion d'ethnie donne naissance ont un caractère opératoire dans les affrontements politiques nationaux ou, plus localement, dans les conflits fonciers parfois violents ».

Rendre compte de la diversité sociale et culturelle des communautés agricoles et pastorale de la commune va certainement mieux guider les décideurs dans la prise de décisions et dans l’élaboration des textes relatifs à la gestion du foncier rural.

1-7- Gestion de la fertilité des sols

Au sujet des terres exploitées des renseignements ont été également recueillis quant à leurs productivités actuelles et comment les questions de fertilisation des sols sont conduites dans une perspective d'accroître les productions par unité de surface et d'assurer ainsi la capacité de production primaire des exploitations.

Tableau IV : appréciation sur la fertilité des sols

Fertilité	Bonne	Passable	mauvaise
Producteurs (%)	12,96	75,93	11,11

Source : données de l'enquête

Sur la question, les producteurs reconnaissent une baisse notable des productions suite à la dégradation continue de la fertilité des sols. Environ 76% des exploitants soumis à l'enquête affirment être confrontés à l'appauvrissement des terres de cultures parlant d'une fertilité moyenne. Et cette fertilité moyenne est souvent assurée grâce à l'utilisation des fertilisants chimiques et dans une moindre mesure l'amendement organique compte tenue de sa faible disponibilité.

Il est important de signifier que les fertilisants chimiques (engrais chimiques) sont acquis par l'intermédiaire de la Société des Fibres et Textiles du Burkina Faso (SOFITEX) pour la culture du coton. Il n'ya que ceux qui produisent assez de coton qui peuvent bénéficier de sacs supplémentaires d'engrais chimiques pour fertiliser leurs champs de maïs autrement dit il faut s'en procurer sur la place du marché au comptant.

Environ 80% d'entre eux affirment utiliser les amendements organiques (compost, fumure organique) pour corriger l'appauvrissement des sols. Les quantités de compost utilisés

annuellement au regard des superficies cultivées sont très faibles à tel enseigne que l'impact sur les récoltes reste insignifiant pour la grande majorité.

Si donc les champs ne produisent plus assez pour couvrir les différents besoins (nutritionnels et économiques) des familles et que la demande sur la production primaire est de plus en plus importante, les producteurs auront tendance à agrandir les superficies ou à rechercher d'autres terres dans le voisinage pour combler ce vide. Ce qui ne se fait pas souvent sans heurt dans un milieu où les proportions des nouveaux venus évoluent plus rapidement que les autochtones.

Chapitre II : Analyse et discussion

Dans cette étude nous avons pour intention, d'une part d'identifier et de comprendre les différents facteurs qui sont sources de conflits dans les usages des terres de la commune et d'autre part de contribuer à prévenir ou mieux gérer les litiges fonciers entre communautés d'origines différentes ou aux intérêts souvent concurrentiels vis à vis des ressources naturelles.

2-1- le foncier rural

L'analyse des paramètres fonciers est faite en tenant compte des facteurs contextuels tels que les aspects sociologiques, culturels, économiques et de l'environnement politique. En effet, il ressort que ces facteurs, pris individuellement ou en association, ont une forte imprégnation sur les acteurs quant aux questions foncière en milieu rural. De ce fait, l'analyse des données collectées nous a permis de dégager plusieurs types de besoins en lien avec les usages des terres et qui sont aussi les facteurs déterminants dans les conflits fonciers de la commune. Ce sont :

- les besoins de survie des acteurs ruraux : sur ce facteur nous faisons appel à Raynaud (1997) qui écrivais que: « chaque acteur serait guidé par la volonté d'assurer sa propre survie, ainsi que de celle de sa famille, et par le souhait de maximiser ses profits en tirant parti des possibilités qui s'offrent à lui et en surmontant les contraintes qu'il rencontre » ;
- les besoins d'appartenance ou identitaire, l'existence de liens forts qui unissent chaque producteur à son village, à la terre de ses pères ;
- les besoins de conservation, de sécurité dans l'usage durable de cette ressource « terre » ;
- les besoins d'épanouissement dans l'exploitation de la terre c'est-à-dire tout le profit matériel et immatériel qu'on puisse en tirer ;
- les besoins d'estime et de fierté de soi.

Ces besoins constituent pour l'ensemble des acteurs, questionnés et écoutés, les éléments moteurs qui guident et dirigent leurs actions autour du foncier rural.

Quant aux nouveaux venus, leurs désirs (trouver des terres fertiles pour l'agriculture) étaient comblés à travers un ensemble d'arrangements qui leur permettent d'accéder à l'exploitation des terres par l'intermédiaire d'autres personnes interposées qui, généralement ont entre elles un lien de parenté directe. Ces arrangements dont il est question ont toujours existé dans les villages de la commune depuis avant les années mil neuf cent soixante et dix (1970) date à laquelle on enregistrait un nombre important de migrants en provenance de la province de Soum (PCD Solenzo,2008).

Les données de l'enquête confirment notre première hypothèse relative à l'accès à la terre des nouveaux venus.

Ces modes d'accès à la terre et à son exploitation à but agricole sont multiples et les plus courants dans la commune de Solenzo sont sous forme de « don » et de prêts pour ce qui est de l'ancien temps. Mais aujourd'hui les acteurs sont beaucoup plus amenés à faire de la location et du fermage. Ces différents modes permettaient aux propriétaires terriens locaux de transférer aux demandeurs de terres à but agricole certains droits appelés droits « délégués » ou droits secondaires. C'étaient des droits de jouissance temporaire et non définitif et étaient loin d'être un droit de propriété privé au sens juridique.

Avec les dispositions de la loi n° 034-2009/AN portant régime foncier rural du 16 juin 2009, certains acteurs du monde rural en particulier les nouveaux venus trouvent ici une aubaine de devenir propriétaire terrien ; de jouir de tous les droits qu'on pouvait avoir sur les terres rurales.

Cette loi à son article 72 dit que : « tout détenteur d'une attestation de possession foncière rurale peut demander la délivrance d'un titre de propriété de sa terre rurale s'il remplit les conditions prévues par les textes en vigueur». Ces conditions qui permettent d'être détenteur d'une attestation de possession foncière rurale et à partir de laquelle les acteurs peuvent devenir propriétaire terrien par la délivrance d'un titre de propriété de sa terre rurale sont indiquées à l'article 36 de la loi. Ce sont :

- la reconnaissance unanime de la qualité de propriétaire de fait d'une personne ou d'une famille sur une terre rurale par la population locale, notamment les possesseurs voisins et les autorités coutumières locales ;

- la mise en valeur continue, publique, paisible et non équivoque et à titre de propriétaire de fait pendant trente ans au moins, de terres rurales aux fins de production rurale.

Cette situation de fait a eu pour effet majeur d'encourager la course des acteurs (anciens comme nouveaux) vers les terres rurales dans l'intention d'en être propriétaire. Aussi on a assisté, chacun de son côté, à un développement de stratégies d'accaparement ou d'accumulation des terres rurales dans les localités où on est déjà installé aux fins de productions agricole.

Quant aux propriétaires terriens traditionnels, se voyant menacer de perdre le contrôle et l'autorité des terres dont ils ont héritées de leurs ancêtres vont à leur tour essayer de procéder à un retrait de leurs terres qu'ils avaient cédées aux étrangers à des fins agricoles.

Cet outil juridique (Loi 034) qui a pour objectif la protection et la sécurisation des propriétaires, des possesseurs et utilisateurs de terres rurales contre toute contestation, trouble de jouissance de leur droit ou contre tout risque d'éviction se heurte ainsi aux règles et instances locales de gestion des terres rurales.

En effet quand on « donne » des terres à un nouveau venu dans le village c'est pour lui permettre une exploitation à des fins agricoles afin de trouver à manger lui et sa famille. On peut lui dire d'agrandir son champ à la taille de sa famille mais cela ne lui donne en aucun cas le droit de propriété.

Les textes et textes de loi dans le processus de sécurisation foncière ne sont pas compris et interprétés de la même manière par les autochtones que par les nouveaux venus (étrangers) en quête de stabilité. Cette incompréhension et le désir de faire des réserves suffisantes de terres sont en grande partie à l'origine des conflits entre autochtones et nouveaux venus installés depuis environ quarante (40) ans dans la localité.

Cette situation a été à l'origine de quatorze (14) déportations judiciaires dont dix (10) ont été tranchées en faveur des nouveaux venus. Ces jugements il faut le dire ont été mal perçus par les perdants autochtones et ne sont pas prêts à digérer de tels verdicts car les terres qu'ils viennent de perdre étaient tout pour eux, leur « âme ».

Afin d'aboutir à une meilleure compréhension du bien fondé de la sécurisation foncière et à une cohabitation paisible en milieu rural, certaines phrases ou notions de la loi n° 034-2009/AN portant régime foncier rural méritent d'être clarifiées ainsi que les expressions du genre «don» et «prêts» aussi bien dans la compréhension des autochtones que celle des nouveaux venus.

2-2- la gestion de la fertilité des sols dans le processus de production

Un autre point très important dans la gestion foncière est le maintien de la fertilité des terres en exploitation. Nous savons que la question de la fertilité des sols si elle est bien conduite est un facteur indispensable à l'accroissement des rendements et à la pérennisation de l'exploitation. C'est à juste titre que Philippe parlant donc des sociétés agraires disait : « s'il est une exigence à laquelle toutes doivent faire face, c'est celle du maintien du potentiel de production des écosystèmes dont elles tirent leurs ressources.

Elle peut aussi contribuer à abandonner l'idée qu'un agrandissement de la superficie cultivée augmenterait à elle seule la production.

Les échanges ont montré que les principaux modes de gestion de la fertilité des sols adoptés sont l'utilisation des engrains chimiques et l'amendement organique, les rotations de cultures et la jachère. Et l'efficacité est obtenue lorsqu'une combinaison est faite entre les fertilisants chimiques et organiques d'une part et un bon choix des spéculations pour la rotation des cultures d'autre part.

Dans le système de restauration des sols la pratique de la jachère est très rare et même si elle existe elle est de très courte durée (un an ou deux) eu égard au manque de terres accentué par le nombre croissant des acteurs du milieu rural. Elle tend à disparaître dans certains villages de la commune quand bien même elle constituait un mode efficace d'exploitation du milieu dans le contexte d'agriculture à faible densité de population.

L'autre alternative est l'usage des fertilisants chimiques et organiques. Quant aux fertilisants chimiques qui sont les plus utilisés par tous les exploitants, ne suffisent plus à remonter la fertilité des sols bien au contraire les acidifient. Cet état est dû au fait qu'il n'y a pas une association avec les amendements organiques. En effet il faut une quantité énorme de compost ou de fumier pour répondre aux besoins des superficies emblavées et très peu de

producteurs arrivent à le faire car demande plus de moyens (humains, financiers, matériel etc.).

Il est important de retenir que la fertilité des sols sont souvent mal gérés car il y'a plus d'exportation en terme de récoltes et de résidus de récoltes qui partent définitivement des champs et très peu retourné comme amendements organiques. Cette situation explique en partie la dégradation continue de la fertilité des champs et de ce fait une tendance à l'acquisition de nouvelles terres de culture d'où les empiètements des limites des champs qui ne se font pas souvent sans une situation de conflit.

2.3- Recommandations et suggestions

Une étude d'un fait, d'un problème donné sans proposition de piste de solutions en vue de contribuer à la résolution du problème posé serait sans intérêt. Aussi les recommandations et suggestions qui émanent de cette étude ne visent pas à créer de nouveaux instruments ou de nouvelles structures de gestion et de sécurisation du foncier rural mais à adapter voire à renforcer l'existant en établissant leur cohérence vis-à-vis des réalités locales. Ce qui voudra dire que les objectifs ou les politiques majeures de développement durable ne doivent pas s'écartez ni établir une rupture nette avec les pratiques locales de gestion du foncier mais doivent être négociés afin de favoriser une cohabitation durable et paisible des différents acteurs du milieu rural.

Elles ne visent pas non plus, ces recommandations, à créer une discrimination entre les différents groupes d'acteurs vivant en milieu rural mais un climat social paisible favorable à un développement harmonieux des productions agricoles.

Au regard donc des résultats issus de l'étude et qui sont des réalités inquiétantes au quotidien, les recommandations suivantes peuvent être soumises aux différents niveaux de décision. Elles vont certainement permettre des adaptations et assurer une cohérence et une complémentarité des interventions et actions du développement rural. Il s'agit :

- une volonté forte de l'Etat de mettre en place des politiques cohérentes, réalistes et adaptées aux réalités de développement du monde rural ;

- une politique foncière visant une sécurisation des exploitants et des exploitations à travers un mécanisme négocié cohérent d'accès et d'usage durable des terres rurales et non une politique visant à faire de nouvelles propriétés privées des terres rurales ;
- une clarification de certains termes et expression de la loi n°034-2009/ AN Portant Régime Foncier Rural au Burkina Faso pour la compréhension de tous (acteurs du monde rural) ;
- un renforcement des capacités opérationnelles des institutions et structures existantes de gestion et de sécurisation foncière ;
- un accroissement des aménagements agricoles dans des conditions d'efficacité et d'optimisation des productions agricoles et cela dans un contexte d'évolution démographique des ménages ruraux qu'urbains ;
- une formalisation des actes coutumiers de gestion des terres rurales et des ressources naturelles et leur respect par tout nouveau venu sans distinction ;
- en cas de litiges fonciers, trancher la question de sorte à ce qu'aucune partie ne soit lésée en privilégiant les négociations et les initiatives au niveau local ;
- Une éducation des acteurs du monde rural à un esprit d'usage durable et paisible des terres.

L'esprit de sécurisation foncière en milieu rural doit avoir une portée qui dépasse les textes en vigueur et doit s'imposer à ceux-ci dans le seul but de garantir une vrai paix sociale dans l'usage et la préservation du capital foncier.

CONCLUSION GENERALE

Au terme de notre travail sur le terrain, nous pouvons dire que les objectifs étude ont été atteints. Il ressort que le foncier rural constitue une ressource rare et unique dont l'usage est sujet à de nombreuses convoitises et par conséquent à des conflits entre les différents acteurs suivant leurs secteurs d'activités (entre agriculteurs, entre agriculteurs et éleveurs, entre acteurs locaux et nouveaux acteurs (agro-businessmen)).

L'accès et l'exploitation de cette ressource qui était abondante et supposée inépuisable était régulée dans le temps par des arrangements du type « don » et « prêts » auprès des propriétaires terriens traditionnels des villages accueillants. Mais de nos jours on rencontre de plus en plus les formes comme la « location de terre », le « fermage » et d'autres types d'arrangements qui ne sont pas souvent clairement définis mais qui permettent néanmoins aux demandeurs d'accéder à l'exploitation des terres rurales à but agricole et pour une durée donnée.

Les facteurs sources de discorde entre acteurs ruraux résultent en effet de leurs intérêts et besoins sans cesse divergents, de la croissance démographique du noyau familiale des exploitants ce qui fait naître des besoins supplémentaires en terres cultivables, de la mauvaise gestion des ressources naturelles (sols, eaux, ressources forestières etc.). A ces facteurs s'ajoutent certaines dispositions de sécurisation foncière de la loi n° 034 qui offre la possibilité à tout acteur installé en milieu rural depuis au moins trente (30) ans de se faire délivrer un titre de propriété de ses terres rurales s'il remplit certaines conditions.

Du fait de son (foncier rural) caractère multifonctionnel indispensable pour la survie des populations rurales voire urbaine, une approche raisonnée, réaliste et pluridisciplinaire doit être envisagée afin d'assurer une meilleure gestion du foncier rural. Et cela dans l'optique d'atteindre la sécurité alimentaire et nutritionnelle par un accroissement et une diversification des productions agricoles.

BIBLIOGRAPHIE

Charles Dalla, 2012. Les conflits fonciers au Burkina : comment gérer ? Première partie.

www.democratics.info, lu le 5 août 2014.

Christian L., 1997. Les conflits fonciers et le droit étatique, communautaire et local au Burkina Faso, iied (International Institute for Environment and Development), dossier n° 70, 14p.

Commune de Solenzo, 2008. Orientations stratégiques et plans d'actions, commune de Solenzo et IMPACT-plus, 141p.

Commune de Solenzo, 2008. Rapport de diagnostic de la commune de Solenzo, Commune de Solenzo et IMPACT-plus, 138p.

Direction provinciale de l'agriculture et de l'hydraulique des Banwa Solenzo, 2013. Rapport annuel des activités de la direction provinciale de l'agriculture et de l'hydraulique des Banwa-Solenzo, 46p.

Direction provinciale de l'agriculture et de l'hydraulique des Banwa Solenzo, 2012. Rapport annuel des activités de la direction de la direction provinciale de l'agriculture et de l'hydraulique des Banwa-Solenzo, 46p.

Faure A., 1993. Niaogho versus Beghedo : un conflit foncier à la veille de la révolution Burkinabé in les cahiers des sciences humaines, université de Ouagadougou, 29, p.105-119.

International Institute for Environment and Development, 2005. Le foncier en Afrique : actif marchand ou moyen de subsistance sûr ?, n° 136, 16p.

Life & peace institute, 2012. Conflit fonciers et dynamiques de cohabitation en territoire de Kalehe, Ed, kalmar, Suède, 54p.

Loi 034-2009/AN Portant Régime Foncier Rural au Burkina Faso, 73p.

Mike W., 1998. La gestion décentralisée des ressources naturelles au sahel : bilan et analyse, iied (International Institute for Environment and Development), dossier n° 81, 24p.

Paille P., Mucchielli A., 2012. L'analyse qualitative en science humaines et sociales, Ed. ARMAND COLIN, Paris, 416p.

Philippe Lavigne Delville, 1996. Comment gérer le foncier en Afrique de l'Ouest, Grain de sel No 4.

Philippe.L.D, 1997. Les systèmes agraires sahéliens : les grandes logiques paysannes, in Sahels : diversités et dynamiques des relations sociétés-nature, Ed. KARTHALA, Paris, p175-194.

Raymond B., Renaud F., 2002. Les méthodes en sociologie, Ed. Presses Universitaires de France, paris, 123p.

Raynaud C., 1997. Transformation des rapports sociaux et dynamique d'usage des ressources : naissance de la question foncière, in Sahels : diversité et dynamique des relations société-nature ; Ed. KARTHALA, Paris, p285-306.

Zerbo I., 2011. « L'article 36 de la loi n° 034-200 9/AN du 16 juin 2009 portant régime foncier rural et la problématique de la preuve des possessions foncières des populations rurales sans titre au Burkina Faso » in Annales de l'Université de Ouagadougou, Série Droit-Economie-Gestion, n°003, 2011

Zerbo I., 2013. Accès à la terre et régime foncier : Rapport final ; 13p.

Zingué K. ,2014. Prospéction du milieu rural de la commune urbaine de Solenzo en vu de formuler une thématique d'intérêt et original : rapport de fin de 1^{re} année en vulgarisation agricole, 40p.

ANNEXES

Annexe1 : Questionnaire d'entretien sur le foncier et les productions agricoles

Questionnaire de caractérisation du foncier rural et des productions agricoles dans la commune urbaine de Solenzo

A Identification du producteur chef de ménage

Village /_____ /

Nom du producteur Age /__ /__ /

Sexe : M /__ / F /__ / Statut matrimonial M/__ / C/__ / D/__ / V/__ /

Ethnie Religion : Musulman /__ /Chrétien /__ /Traditionnel/__ / Autres /__ /

Origine : Autochtone/_____ / Allocchte /_____ /

Niveau d'instruction : NA/__ / A/__ / Sc/__ / Medersa/__ / Autre/__ / (à préciser).....

Nombre de femmes /_____ / Nombre d'enfants /_____ / Nombre d'actifs/_____ /

Nombre total de personnes à charge /_____ /

Type d'exploitant : Petit exploitant/__ /, Semencier/__ /, Entrepreneur agricole/__ /, Pasteur (Eleveur) /__ / Autres (à préciser).....

B – Productions végétales

Type de champs : champ de brousse /__ / champ de case /__ / Autres (à préciser).....

Superficie totale (ha) /_____ /

Type de spéculation (par ordre d'importance) :

Spéculations	Rendements (kg/ha)	Superficies exploitées

Niveau de fertilité des sols : Bon / ___/ Passable / ___/ Mauvais/ ___/

Utilisation d'engrais : minéral / ___/ organique / ___/ si oui leur provenance.....

Avez-vous des possibilités d'étendre (d'agrandir) votre champ ? Oui/ ___/ non/ ___/ si non pourquoi ?.....

Avez-vous des soucis avec :

- la divagation des animaux ? / ___/
- les animaux des pasteurs (éleveurs) ? / ___/
- les animaux de trait ? / ___/ si oui lesquels.....

Modes de gestion de ces soucis?

.....

Ce mode de règlement vous satisfait ? Oui / ___/ non / ___/ justifier votre réponse.....
.....

Avez-vous des soucis avec les animaux sauvages ? / ___/ si oui lesquels animaux?.....
.....

Autres contraintes de production agricole :
.....
.....

Destination de la production agricole: Subsistance / ___/ Commerciale / ___/ Mixte / ___/

Si c'est la vente : Quand ?..... Où?..... A qui ?....., comment trouvez-vous les prix ?.....

Activité(s) secondaire(s) : Elevage/ ___/ Commerce/ ___/ Artisanat/ ___/ Pêche / ___/ Autres (à préciser)

C- Le niveau de mécanisation

Equipements agricoles utilisés dans l'exploitation

Activités	Outils	Nombre	Année d'acquisition	Lieu d'acquisition	Coût d'acquisition
Travail du sol					
Semis					
Désherbage					
Traitements phytosanitaire					
Epandage des engrains					
La récolte					
Traitements					

post-recolte					
Transport					
Transformation					

Autres équipements :

Source d'énergie utilisée : Humaine / ___ / Animale / ___ / Thermique / ___ /

Lieu d'entretien des équipements.....

Coûts d'entretien des équipements: Elevés / ___ / Moyens / ___ / faibles / ___ /

Difficultés rencontrées dans leurs utilisations :

.....
.....

Votre appréciation générale de la mécanisation :

- apporte-t-elle une facilitation dans votre travail ? si oui comment se traduit-elle ?

- une plus-value ? : Si oui de combien ?

- autres appréciations :

D – Productions animales

Type d'élevage : emboucheur / ___ / transhumant / ___ / sédentaire / ___ /

Si transhumant, à quel moment ?

Dans quelle localité ?

Pourquoi cela ?

Avez-vous des soucis avec :

- les producteurs agricoles ? Oui / ___/ Non / ___/ si oui
lesquels.....
.....
- les populations ? Oui / ___/ Non / ___/ si oui
lesquels.....
.....

Modes de gestion de ces soucis?

.....
.....

Ce mode de règlement vous satisfait-il? Oui / ___/ Non / ___/ justifier votre réponse.....

Avez-vous des soucis avec d'autres animaux ? / ___/ si oui
lesquels animaux?.....
.....

Autres contraintes de productions animales :

.....
.....

Destination de la production animale: Subsistance / ___/ Commerciale / ___/ Mixte / ___/

Si c'est la vente : Quand ? Où?.....,
A qui ?....., Comment trouvez-vous les
prix ?.....

Activité(s) secondaire(s) : Agriculture/ ___/ Commerce/ ___/ Artisanat/ ___/ Pêche / ___/
Autres (à préciser)

E- Modes d'acquisition des terres d'exploitation et leur gestion

Depuis quel quand vivez-vous ici ? / _____ /

Comment avez-vous acquis la terre d'exploitation (procédure d'acquisition) ?
.....
.....

Etes-vous satisfait de la procédure ? /____/ si non comment aimeriez vous procéder ?.....
.....

Avez-vous déjà eu un problème lié à la terre que vous exploiter ? Si Oui comment est-il arrivé ?.....

Avez-vous connaissance des problèmes fonciers ici au BF ou dans votre zone ? /____/ si oui pouvez-vous nous en parler ?
.....
.....

Cela vous inquiète- t-il beaucoup ? /____/ Quelles solutions proposez-vous ?
.....
.....

Selon vous, d'où viennent ces différends à propos de la terre ?.....
.....
.....

Avez-vous peur, un jour, de perdre votre exploitation ? Oui /____/ Non/____/ ,

Justifiez votre réponse (pourquoi ?)
.....
.....